

23 mars 2020 - Compte-rendu réunion (visioconférence) unitaire nantaise sur la crise du coronavirus

Ce réseau d'organisations durant cette crise vise :

- à échanger, en fonction de nos différents domaines de compétences, des informations utiles peuvent être transmises.
- à travailler ensemble durant le confinement, notamment sur l'organisation de la solidarité et la continuité d'une parole politique.
- à réfléchir à la suite de la crise, autant sur plan théorique, que les mobilisations qui seront à mettre en œuvre.

16 personnes présentes, avec comme organisations représentées Attac 44, Alternatiba Nantes, GIGNV, Extinction Rebellion Nantes, Youth for climate Nantes, I-Boycott Nantes, UD CGT 44, UD Solidaires 44, Inter-collectif personne à la rue (plusieurs organisations représentées).

Infos locales :

Personnes à la rue : La mairie a répondu sur la partie CCAS et aide alimentaire. Les ramasses de super-marché fonctionnent encore. Des chambres d'hôtels (50) ont été prévues par la préfecture, et 92 places dans un autre lieu autour de Nantes.... alors qu'il y aurait 2000 personnes vivant en bidon-ville autour de Nantes. Réquisition des bâtiments vides ? Oui, un maire peut le faire, le DAL est remonté au créneau sur cela.

Travail : position CGT, mise à part pour l'alimentaire et les services publics, le reste doit fermer. Par exemple, Airbus et les chantiers de Saint-Nazaire incitent les salariés à travailler. L'Etat, le préfet, relaye les propositions de Penicaud sur la question des travaux publics.

Pas de contrôle de l'inspection du travail sur les mesures sanitaires... Appel syndical large en cours, avec divers types de syndicats, pour exiger un confinement généralisé. Le préfet ne répond pas depuis le début de la crise.

Le droit de retrait : il ramène le principe de précaution, au principe de subordination.

La grande distribution : Les salariés sont aussi sollicités pour venir travailler, prime de 1000€.

Service public de la santé : Macron a retournée sa veste.

Des ordonnances sont passées la semaine dernière sur le droit du travail (35h, congés payés, ...).

Quelques patrons ont la volonté de protéger leurs salariés mais reçoivent une pression forte de l'Etat pour continuer l'activité.

Recensement actuellement par la CGT44 des entreprises avec les règles qui sont en application durant la crise... ceci sera mutualisé et analysé par la suite.

La question de l'accueil des enfants de personnels soignants, il y a un manque d'information.

Analyses (généralistes), ce que nous dit cette crise :

- limite de la mondialisation néolibérale
- on peut financer l'urgence sociale et écologique
- importance des services publics
- Attention à la stratégie du choc, de Naomi Klein
- La santé ne doit pas être/reste?/ une marchandise

Propositions :

- Faire une liste locale et nationale d'entreprises qui ont profité du confinement pour casser des droits sociaux ?
- Faire de la communication/une campagne avec le #OnOubliePas

- Préparer maintenant des actions de type Alinsky (pression légale) à lancer post-confinement .
- Festival Environ'Nantes reporté après la crise, ce sera une occasion d'avoir un temps en commun de mobilisations.
- Mobilisation locale de soutien aux soignants ... passer de l'applaudissement au balcon à la mobilisation après la crise.
- Mobilisation pour marquer la fin du "marché" pour imposer une vision sociale et écologique.
- Expression commune à préparer ? Discours d'éducation populaire.
- Université d'été des mouvements sociaux et des solidarités : du 19 au 23 août à Nantes, pas annulé pour l'instant.
- <http://www.mcm44.org/spip.php?rubrique70>
- <https://www.facebook.com/UESolidaire/>
- Rendre plus politique les actions d'applaudissement à 20h. Exemples à suivre à Nantes d'applaudissements politisés (on peut faire des projections ou aussi mettre des banderoles à nos balcons) : https://www.youtube.com/watch?v=XdUB1_tkzr4
- Création d'une page facebook ou site pour relayer les informations de nos réseaux au grand public.
- Diffuser ce réseau national appelant aux solidarités :
INFOS - solidarités :
Site internet : <https://covid-entraide.fr>
Inscrivez votre groupe local ici
: <https://covidentraide.gogocarto.fr> <https://covidentraide.gogocarto.fr/annuaire>
Contact : covidentraidefrance@riseup.net
POUR SIGNER L'APPEL
Signature pour les associations et organisations : merci d'envoyer votre signature à entraidepandemie@riseup.net (en précisant l'organisation dans l'objet du mail)

Prochaine réunion : lundi 30 mars, 18h30, par l'outil de visioconférence « Zoom ». Les codes pour se connecter ainsi que le mode d'emploi seront fournis par un mail spécifique. Les réunions sont limités à une à deux personnes par organisations.
Une liste mail va être créé afin de s'organiser et communiquer ensemble.

Axes de propositions (Attac) :

Répondre à l'urgence

- Répondre aux besoins des hôpitaux pour faire face à l'urgence sanitaire
- Respecter les libertés et droits démocratiques
- Protéger les personnes les plus durement touchées.

Pour une révolution écologique et sociale

- Soutenir les entreprises réellement en difficulté en conditionnant les aides
- Débloquer les financements nécessaires en assurant la justice fiscale
- Désarmer les marchés financiers
- Des services publics pour assurer l'accès de tou-te-s aux droits humains fondamentaux
- Une relocalisation solidaire des activités
- Une révolution écologique et sociale

Dernier mail de l'inter-collectif personne à la rue :

Beaucoup de bénévoles de nos associations sont mobilisés pour que les lieux d'hébergement continuent à fonctionner. Pour éviter d'être démunis devant les questions qui se posent, le collectif « soutien migrants Nantes » a réuni quelques consignes notamment à

partir des précisions vues avec Médecins du Monde et Une Famille Un Toit. Vous avez peut être déjà eu la plupart de ces informations, mais mieux vaut un doublon !

1. Les déplacements

La question des **sorties et visites dans ces lieux : pour les habitants**, le confinement est sans doute difficile vu la promiscuité, mais il est essentiel que les déplacements soient strictement limités. Yves Aubry (UFUT) nous a passé les documents joints qui correspondent bien à la situation. De notre côté on ne donne le formulaire « déplacements » qu'aux référents, pour éviter une incitation aux sorties.

Pour les bénévoles et ceux qui distribuent des repas, les associations peuvent faire des attestations « pour assistance à personne vulnérable »

2. Les protections

La question des **masques** pour les bénévoles : la ville de Nantes a été avisée du fait que les bénévoles qui visitent les lieux de vie ou font de la distribution alimentaire devraient disposer de masques. La CCAS va regarder ça au même titre que la protection du personnel municipal. En attendant, c'est la débrouille et il n'y pas de honte à se protéger avec un mouchoir ou un tissu (internet propose des solutions en tapant "comment faire un masque"). Personne ne sait trop bien si c'est efficace en tant que barrière, mais c'est une habitude à prendre en attendant de pouvoir disposer de masques adaptés.

3. La contamination

Sur les **symptômes laissant penser à une contamination**, Le document joint de Médecins du Monde précise une liste qui évoque le Covid 19: fièvre, sensation de fièvre, frissons, courbatures, fatigue, maux de tête, toux, sensation de perte de l'odorat, écoulement nasal - rhume, autres signes respiratoires. **Le gros souci est d'éviter qu'une personne pouvant être contaminée reste sur un site sans possibilité de s'isoler dans une pièce à part.**

Dès les symptômes : si possible masque pour la personne, et pour l'interlocuteur, appel du médecin traitant, ou de la PASS mobile (06 11 82 26 99)

Si la personne est fragile ou si les symptômes sont graves, appeler le centre 15 qui décidera d'une éventuelle hospitalisation.

4. L'isolement des personnes contaminées

Dans les cas de formes modérées, avec maintien sur place préconisé, un confinement avec isolement vis-à-vis des autres occupants est nécessaire. Cet isolement est impossible dans les cas de surpopulation. La préfecture met en place des chambres d'hôtel et un lieu d'accueil des malades non graves dits centres de desserrement . La CIMADE vient de nous préciser que l'instruction a été donnée aux préfets pour que ces centres accueillent sans considération de statut (droit commun, demandeurs d'asile, réfugiés).

Il faut que l'orientation vers ces solutions se fasse au plus vite.

En cas de difficulté pour obtenir un isolement/hébergement sûr, le DAL peut faire un signalement selon la marche à suivre indiquée en fin de ce mail.

Médecins du Monde fait actuellement une liste des référents par site. Il faudrait que ceux qui sont identifiés fassent quotidiennement le tour des chambres et préviennent donc le médecin traitant et les bénévoles qui accompagnent les occupants.

5. Conseils d'hygiène

Lavage des mains régulier des habitants de la maison

Conduite à tenir pour l'isolement de la personne potentiellement contagieuse :

Isolement dans une chambre seule et absence de contact avec les autres occupants

Aération régulière de la chambre et nettoyage quotidien, poignées de porte, téléphone compris
Accès individuel à salle d'eau et WC ou sinon, nettoyage (eau savonneuse) après usage.
Lavage régulier des mains et masque pour les contacts avec la personne isolée.

Et pour terminer, un point important : une bonne santé pour affronter le risque de contamination passe par une bonne alimentation. Alors, on continue notre soutien en s'assurant que tout fonctionne et s'il le faut, on s'entraide pour assurer la continuité. N'hésitez pas à utiliser les moyens facebook, mails etc. pour alerter sur vos difficultés. Et n'hésitez pas à réagir aussi pour que le meilleur dispositif se mette en place.

Et on espère que ce message un peu long répond aux principales questions que vous vous posez.

Solidairement
Corinne 0686840165
François 0667786101

Signalement par le DAL :

Donc si vous connaissez des personnes nécessitant un isolement, vous pouvez leur transmettre les consignes suivantes du DAL :

- **laisser un message**, avec coordonnées, sur le répondeur au 09 53 23 92 07

(personne n'est présent physiquement au local)

- ou faire un mail à : nantes.dal44@laposte.net

- ou passer par le Facebook DAL44 : <https://fr-fr.facebook.com/DalNantes/>

Vous pouvez contacter le DAL pour les personnes, en donnant leurs coordonnées, ou en fournissant les informations essentielles (nom, prénom, date de naissance, aperçu bref de la situation, présentant ou pas des signes d'infections, domiciliation administrative, et numéro de téléphone ou mail)